



Rapport du Conseil communal au Conseil général en réponse à la motion « Remplaçons les gobelets jetables par des verres réutilisables »

Monsieur le président,
Madame, Monsieur,

1. Introduction

Le 13 décembre 2018, une motion déposée concernant les verres réutilisables a été acceptée par le Conseil général. Lors de cette votation, il a été suggéré au Conseil communal de travailler à cette réponse en partenariat avec la Commission de la durabilité. Idée retenue tant par le Conseil communal que par la Commission de la durabilité pour élaborer cette étude.

La motion « Remplaçons les gobelets jetables par des verres réutilisables » demandait l'étude des diverses possibilités d'utiliser de la vaisselle réutilisable lors des fêtes villageoises, ceci pour des raisons écologiques, écoresponsables et économiques. Vous trouverez le texte de la motion sur le site de la Commune.

2. Déroulement de l'étude

Le 28 janvier 2019, une discussion avec le service responsable des verres réutilisables de la Commune de Milvignes a eu lieu. Cette dernière a décidé d'imprimer ses propres verres qui sont principalement stockés chez son partenaire, car leur entretien et leur gestion sont difficiles. La Commune de Milvignes en détient tout de même un stock pour les manifestations du Conseil Communal. A noter qu'à Cortaillod, pour ce genre de manifestations, comme par exemple l'accueil des nouveaux habitants, de la vaisselle traditionnelle est utilisée.

Pour la mise en place de ce système, la Commune de Milvignes a inscrit un montant de 9'000 fr. dans son budget, la première année, puis 1'000 fr. pour les années suivantes. Un formulaire est à disposition des organisateurs de manifestations.

Le 1^{er} octobre 2019, une table ouverte est organisée entre les organisateurs des manifestations principales, la Commission de la durabilité et le Conseil communal.

- Lors de cette discussion, une délégation de l'organisation de la kermesse était présente. Cette dernière a apporté un retour de son expérience car lors de la dernière kermesse il n'y avait plus de verres jetables. Les organisateurs ont vu la quantité de leurs déchets diminuer. Le travail de rangement de la fête et autour de la fête a été fortement réduit. Pour compenser le coût de location des verres réutilisables, les prix de certaines boissons ont été majorés.

Après cette entrée en matière, chacun était invité à donner son avis.

- Beaucoup d'inquiétudes ont été soulevées : Le transport des verres est-il polluant ? Existe-t-il un système plus fonctionnel ? Où trouver des bénévoles supplémentaires ? Si de la vaisselle réutilisable devient la norme, comment gérer le facteur de stress supplémentaire notamment pour le retour des verres ? Que faire en cas de vol ? Comment gérer les faux verres entrés sur le site de la manifestation ?

- Il a aussi été relevé qu'un système de verres réutilisables limiterait la quantité de déchets ;
- Connaître des manifestations qui tirent un bilan positif du passage aux verres réutilisables ;
- La question de la matière du verre a aussi été abordée, carton, PET, verre.

Une question finale a été posée aux principaux organisateurs quant à savoir s'ils étaient disposés à passer à un système de location de verres. Les sociétés présentes ont répondu pour la plupart qu'elles n'y étaient pas favorables. On peut dire que plus la manifestation est conséquente, plus les problèmes de logistique semblent lourds.

Deux organisations sont motivées : l'ASLC qui souhaite faire son prochain pique-nique avec ce système de location et la kermesse scolaire qui elle, va continuer sur ce modèle, à la suite de son expérience positive du système de location.

Toutefois, il est à noter qu'aucune société n'est complètement opposée à l'idée d'utiliser un tel système, mais c'est bien la logistique qui pose un problème.

Le 7 novembre 2019, le groupe de travail composé des conseillers généraux membres de la Commission de la durabilité et le Conseil communal se sont réunis pour faire avancer la réflexion sur la réponse à donner à cette motion.

Il est décidé de visiter l'entreprise Ecomanif. Celle-ci est disposée à nous donner un feedback de ses expériences concernant les manifestations populaires utilisant un système de verres réutilisables.

Le débat est long et des questions telles que :

- la pertinence de miser sur cet acte écologique plutôt que sur un autre :
- la possibilité de contraindre les organisateurs à passer à un tel système ou l'encouragement à mettre en œuvre ?
- Si l'encouragement est séduisant, celui-ci a un coût.

Le 3 décembre 2019, une visite à Yverdon de l'entreprise Ecomanif est organisée et l'équipe en charge de l'étude est reçue par les responsables du programme verres réutilisables. Ecomanif est une société anonyme qui propose de la vaisselle consignée et réutilisable pour des manifestations et pour des événements. Il s'agit d'un département de la STRID, la Société pour le Tri des Déchets du Nord Vaudois. La vaisselle réutilisable est une vaisselle en polypropylène, c'est-à-dire un plastique très résistant et souple, qui peut être lavé et réutilisé entre 150 et 300 fois (durée de vie entre 5 et 7 ans). Diverses formes de vaisselle existent : verres, assiettes, couverts.

La laverie fonctionne à 100% à l'énergie solaire assurée par une centrale photovoltaïque de plus de 4'000 m². Le lavage se fait dans un circuit fermé et, en moyenne, 8 ml d'eau sont nécessaires au lavage d'un gobelet.

Le transport est fait par des véhicules à gaz naturel en optimisant les trajets.

3. Fonctionnement général

Lors d'une manifestation, les responsables commandent les éléments dont ils ont besoin pour celle-ci (types de verres et quantité).

Ecomanif livre ensuite les verres qui sont stockés dans des caisses pouvant contenir par exemple 480 verres pour les modèles de 3 dl.

Ces caisses arrivent scellées. Pour chacune des caisses restées scellées, le lavage n'est pas facturé. Cependant, pour toute caisse ayant été ouverte, tous les verres à l'intérieur passeront au lavage. Il est aussi possible de commander des demi-caisses (utiles surtout en fin de manifestation afin d'éviter de n'utiliser que quelques verres d'une caisse).

Les verres utilisés sont déposés au fur et à mesure dans des caisses vides de retour mises à disposition par Ecomanif.

A la fin de la manifestation, la société de transport vient rechercher les caisses de verres et Ecomanif facture le lavage en fonction des caisses ouvertes.

Les verres perdus ou cassés sont facturés 0.80 fr. (2 fr. pour les verres à pied). Leur location et leur transport sont facturés mais la facturation du lavage se fait en fonction du nombre de pièces rendues.

4. Fonctionnement sur site

Pour les manifestations, Ecomanif propose trois packs de fonctionnement :

- | | |
|-----------|---|
| Pack N° 1 | Ecomanif s'occupe de tout : livraison des verres, distribution des gobelets, récupération des consignes, facturation. |
| Pack N° 2 | La vaisselle est livrée sur le site de la manifestation, les organisateurs de la manifestation s'occupent du reste. |
| Pack N° 3 | Système d'accompagnement coaching pour la distribution, la gestion des verres entre les stands et la facturation. |

Le coût pour chaque verre représente environ 20 cts. Il varie légèrement en fonction du nombre de verres.

Dans le cas du pack N°1, où Ecomanif s'occupe de tout, le prix de revient de chaque verre est plutôt d'environ 80 cts.

Il existe deux types de manifestations :

- Manifestation à gestion unique (un seul organisateur, un seul bénéficiaire) : dans ce cas-là, les verres sont livrés en début de manifestation. En fin de manifestation, un décompte est effectué. Comme cité précédemment, le nettoyage des caisses scellées n'est pas facturé. Un décompte est effectué entre les verres livrés et les verres retournés. Les verres manquants sont facturés 80 cts pièces.

Ces verres facturés ne coûtent rien à l'organisateur de la manifestation car ils sont consignés 2 fr. au public.

- Manifestation avec plusieurs sociétés : chaque stand passe une commande de verres, l'organisateur de la manifestation note le nombre de verres pour chacun. A la fin de la manifestation, les stands ramènent les verres restants. S'ils en ramènent moins que ce qu'ils ont reçu au départ (cela signifie que la consigne des verres a été remboursée par un autre stand.), ils paient 2 fr. pour chaque verre manquant, si, au contraire, ils en ramènent plus, ils reçoivent 2 fr. pour chaque verre en plus.

La facturation finale à chaque stand se fait en fonction du nombre de verres utilisés (donc du nombre de caisses ouvertes).

Il existe des demi-caisses pour les fins de manifestation, afin de ne pas ouvrir une caisse entière pour quelques verres. Il est aussi possible de faire de l'autogestion entre les stands en partageant une caisse, par exemple, mais, à ce moment-là, les stands s'arrangent entre eux concernant les comptes.

Pendant la manifestation, lorsqu'une personne passe une commande sans verre, elle paie 2 fr. de plus par rapport au prix de sa boisson (exemple : une bière à 3 fr. lui coûtera 5 fr.).

Au cours de la manifestation, si elle veut commander une autre boisson, elle échange son verre utilisé contre un nouveau verre rempli et elle ne paie, à ce moment-là, que le prix de sa boisson. En fin de manifestation, elle ramène uniquement son verre et la consigne de 2 fr. lui est remboursée.

Concernant la gestion des retours, il existe plusieurs options :

- a) Chaque stand gère les consignes et calcule le prix en fonction des retours et des commandes.
- b) Un stand spécifique gère les commandes et les consignes puis transmet des bons pour les boissons.
- c) Pour les grandes manifestations, il est possible d'ajouter des stands de déconsignation, qui s'occuperont uniquement de récupérer les verres et de retourner les consignes.
- d) Il existe aussi des machines automatiques pouvant récupérer les verres et rendre les consignes à l'aide de l'application TWINT.

Le bilan de cette visite est positif. Le système présenté a déjà fait ses preuves lors de nombreuses manifestations, comme par exemple la Fête du vin à La Neuveville, La Fédération vaudoise des fêtes campagnardes, La Fête des Vignerons et bien sur la Kermesse de Cortaillod.

5. Conclusion de l'étude

Le déroulement de cette étude était très intéressant et le constat que les verres réutilisables sont une belle alternative à la vaisselle unique nous semble évident.

Ils ont un grand avantage par rapport à la vaisselle recyclable qui suit un parcours de recyclage compliqué si ceux-ci sont effectivement recyclés.

Concernant les alternatives du biodégradable ou du carton, ces verres demandent beaucoup d'eau pour leur production.

Les verres réutilisables génèrent moins de déchets et sont utilisables entre 150 et 300 fois. La consommation en eau pour les laver est optimisée.

C'est un objet que les gens connaissent déjà et le système de consigne est une habitude pour bon nombre de festivaliers ou amateurs de manifestations populaires.

Difficile de penser que les verres jetables ont encore un avenir pour les manifestations populaires, la norme du futur concernant les verres sera celle des verres réutilisables.

6. Options possibles

Parmi les pistes de réponse possibles, nous en avons listées et étudiées quelques-unes :

- Piste 1 Un arrêté du Conseil communal pour contraindre les organisateurs de n'utiliser que des verres réutilisables. Cette solution, simple dans sa mise en œuvre risque toutefois de décourager les organisateurs de manifestations et dans le pire des cas, de voir ces manifestations populaires disparaître.
- Piste 2 Acheter des verres avec le logo de la Commune imprimé sur ceux-ci. Une belle promotion en plus d'être un acte responsable. Elle a beaucoup plu mais s'il n'y a pas une volonté de les utiliser ceux-ci, bien que très beaux, resteront dans leurs caisses.

- Piste 3 La Commune s'engage à soutenir chaque manifestation. Tous les frais pris en charges concernant les 3 types de verres classiques (jus, bière, vin), les verres non retournés seront comptabilisés en faveur de la commune. Solution chère qui ne permet pas de maîtriser les coûts.
- Piste 4 Sponsoriser les fêtes qui jouent le jeu sur 2 ans. Solution qui ne sert que les personnes motivées avec un budget plafond sur l'année, les manifestations convaincues pourront se lancer seules si elles le souhaitent après l'essai de 2 ans.
- Piste 5 Sponsoriser un groupe de jeunes pour faire le travail logistique. Solution peu pérenne car ces travailleurs sont très mobiles.
- Piste 6 Participation de la commune à 1/3 de la facture d'Ecomanif pour les manifestations qui jouent le jeu

7. Notre proposition

La solution retenue est celle-ci : La Commune inscrit à ses budgets 2021 et 2022 la somme de 6'000 fr. qui serviront à soutenir les organisateurs des manifestations souhaitant essayer cette solution.

La somme sera répartie entre les manifestations qui en feront la demande avant le 31 mars pour l'année en cours et pour participer en partie à leurs frais inhérents à la gestion de verres réutilisables.

Le but est bien évidemment de soutenir les manifestations qui doivent gérer beaucoup de contraintes et avec ce geste sur 2 ans, leur permettre de se faire leur propre opinion dans l'espoir que leurs organisateurs seront convaincus du procédé.

Après cette période de soutien, nous vous proposons de faire un bilan et décider s'il est temps de continuer dans cette démarche, par exemple en achetant des verres avec le drapeau de la Commune ou au contraire s'il faut abandonner.

Exemple de location possible :

Location			
Boisson 1 dl	Boisson 2.5 dl	Boisson 3.5 dl	Nombre de verres
4200	4320	4000	12'520
Caisses	Caisses	Caisses	
14	9	10	
Location	Location	Location	
63.00 CHF	100.80 CHF	84.00 CHF	Total
882.00 CHF	907.20 CHF	840.00 CHF	2'629.20 CHF
Palette			Estimation coût de transport
1.50			226.50 CHF
151.00 CHF			
TOTAL pour cette configuration			2'855.70 CHF

8. Conclusion

Mesdames et Messieurs, le choix de cette solution nous semble la plus intéressante, elle permet en effet de soutenir les manifestations souhaitant essayer un produit réutilisable sans pour autant porter préjudice à une manifestation qui continue dans son fonctionnement actuel.

La Commune a ainsi la possibilité de lancer un signal positif envers ses concitoyens soucieux de la production de déchets de nos sociétés modernes.

Le financement représente 0.03 % du budget annuel de la commune. Cette somme ainsi investie aura pour effet de réduire une partie du volume des déchets produits lors des manifestations publiques. Aujourd'hui, les grandes manifestations comme par exemple la Fête de la vendange, la Fête nationale, le Festival de musique voient leurs déchets évacués par le Service des travaux publics et les coûts sont pris en charge par le panier communal, c'est là une contribution indirecte de la Commune à cette vie sociale.

Nous vous proposons, pour toutes les raisons évoquées plus haut, de contribuer de façon directe à la réduction des déchets en acceptant le classement de cette motion ainsi que l'inscription de 6'000 fr. aux deux prochains budgets communaux.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, Madame, Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.

Cortailod, le 5 juin 2020

Au nom du Conseil communal	
Le président	La cheffe du dicastère
Olivier Félix	Angela Doigo

Réf. 011.000.1

h:\commune\la_direction\3_conseil-communal\4_rapports\motion-gobelets-jetables_jmp\rapp_reponse-motion-gobelets-jetables_20200605.docx